SAGÉAU

Pour une meilleure gestion de l'eau...

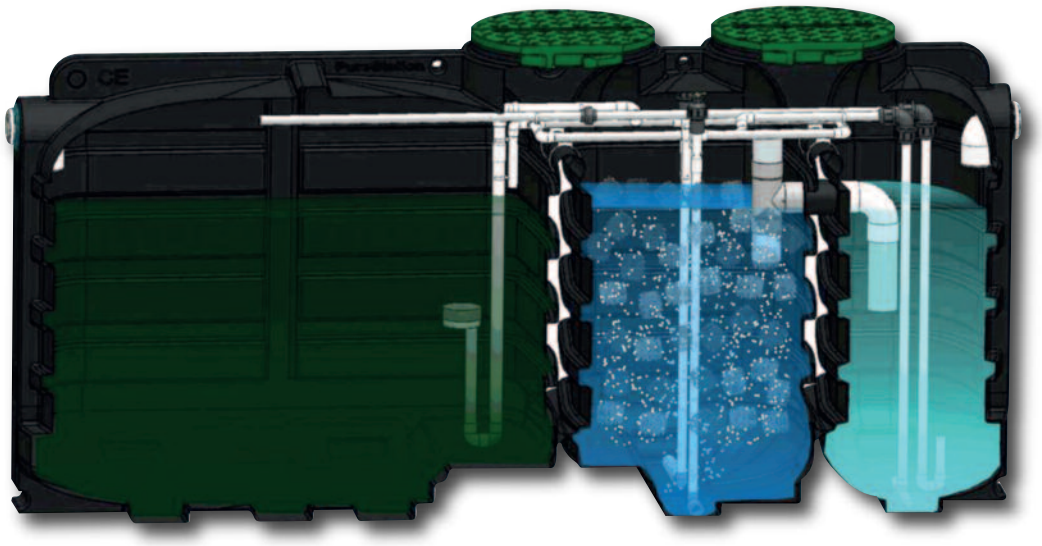

MICRO - STATION

Agrément Ministériel N° 2014-019

MICRO-STATION D'ÉPURATION

PURESTATION

La PureStation PS6 est une unité d'épuration compacte permettant de traiter les eaux usées domestiques d'un logement individuel non relié au tout-à-l'égout.

La PureStation PS6 a une capacité de traitement de 6 équivalents habitants (EH), soit une capacité hydraulique journalière de traitement de 900 litres.

LES POINTS FORTS

Cuve monobloc = **facilité de pose et de manutention**

Aucune pompe, aucune turbine = **gain économique**

Une cuve = trois compartiments = **un traitement optimal**

Aucun élément mécanique dans la cuve = **gain de fiabilité**

Cuve peu profonde = **terrassement simplifié**

Fer à béton autour de la cuve = **pose** sur nappes phréatiques **rapide** sans dalle d'amarrage

Cuve livrée avec deux réhausses de 20cm

Cuve en PEHD = **Garantie 10 ans**

Support en mouvement = **aucun risque de colmatage**

STATION SANS ODEURS

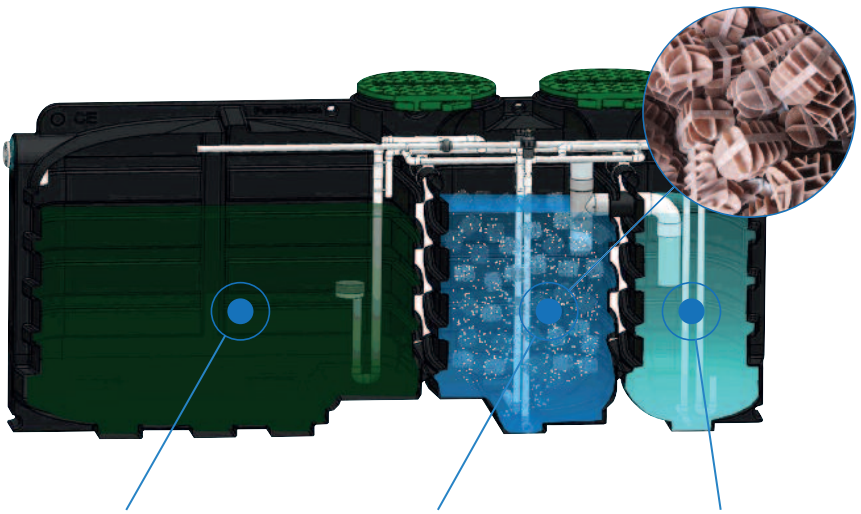

ETAPE N°1 LA DECANTATION

Les eaux usées brutes arrivent gravitairement dans le premier compartiment.

Les matières les plus lourdes décantent et les bactéries anaérobies spécifiques digèrent une partie de la matière organique.

Cette réaction permet de réduire le volume des boues et allonge donc la fréquence de vidange.

L'eau prétraitée est ensuite transférée dans le bassin de traitement.

ETAPE N°2 LE TRAITEMENT BIOLOGIQUE

Dans le réacteur, la biomasse épuratrice fixée à des supports en mouvement est à l'origine de l'épuration des eaux usées.

L'alternance des phases aérobies et anoxiques permet un traitement optimal de la pollution.

Cette technologie allie donc les avantages des cultures libres (sans colmatage) et l'efficacité de traitement de la culture fixée.

ETAPE N°3 LA CLARIFICATION

Les eaux épurées arrivent par surverse dans le dernier compartiment.

Les boues résiduelles subissent alors une dernière clarification.

Les boues s'accumulant au fond de la cuve qui sont recirculées dans le bassin de décantation et de traitement.

L'eau traitée peut être rejetée dans le milieu naturel.

UN PEU DE TECHNIQUE

DIMENSIONS ARMOIRE :
Hauteur 530 mm
Largeur 430 mm
Profondeur 200 mm

- Etanchéité iP55
- Programme ajustable
- Fonction diagnostic
- Niveau sonore 32dBA (comme un réfrigérateur)
- Fixation murale ou sur pied

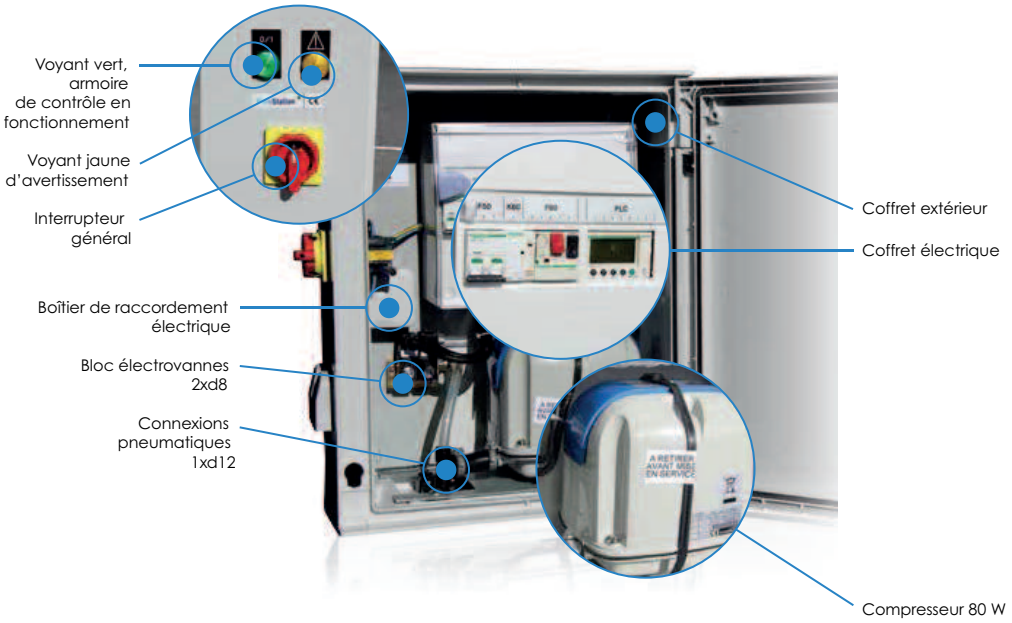

Les diffuseurs d'air

Les supports mobiles

	PS6	PS9
Longueur (mm)	3 424	4 760
Largeur (mm)	1 200	1 500
Hauteur (mm)	1 630	1 750
Poids (kg)	250	350
Fil d'eau entrant (mm)	367 au tampon	520 au tampon
	1 263 fond de cuve	1 230 fond de cuve
Fil d'eau sortant (mm)	467 au tampon	667 au tampon
	1 163 fond de cuve	1 083 fond de cuve

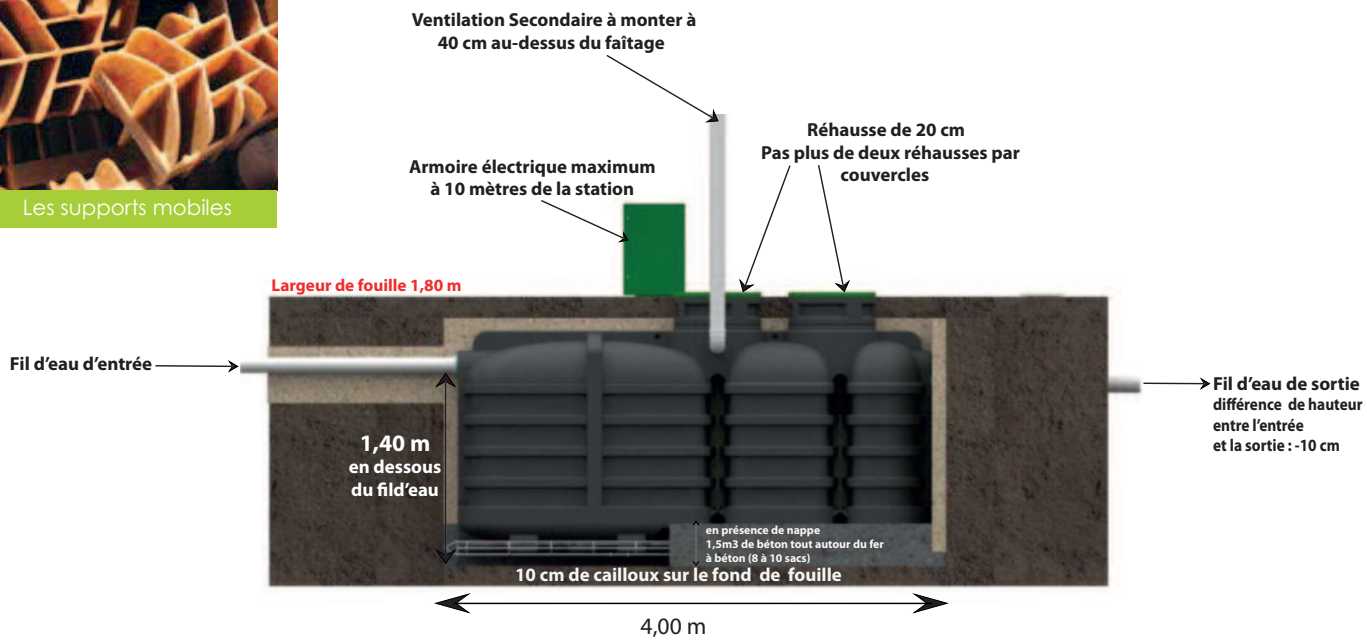

LES SERVICES
SAGÉAU

LA MISE EN SERVICE Sagéau

> Formation sur le fonctionnement du matériel
> Formation sur les consignes d'utilisation
> Test fumigène
> Remise du guide d'utilisateur
> Présentation du contrat d'entretien
> Remise du rapport de mise en service

L'ENTRETIEN Sagéau

> Entre 10 et 22 points de contrôle suivant les modèles de stations
> Mesure de hauteur des boues
> Vérification des pièces d'usure et remplacement si besoin
> Contrôle de la qualité de l'eau
> Dépannage en 48H pour la durée de votre contrat
> Remise du rapport de maintenance

CONTACTEZ-NOUS
info@sageau.fr

www.sageau.fr

AD2C - Toulenne.

POUR VOTRE CONFORT

> Des **conseils** sur vos projets, assainissement, eau de pluie, pompe de relevage, casiers d'infiltration

> Une livraison **gratuite sous 48h**

> Une mise en service **gratuite** de nos produits

> Nous gérons le **SAV en 48h**

Contactez nous !

J'ENTRETIENS MA MICRO-STATION

POURQUOI ?

Pour la pérennité de mon système et son bon fonctionnement (nettoyage des éléments, remplacement pièce d'usure si nécessaire, analyse d'eau et du débit d'air si compresseur)

Prévisions de la vidange des boues

Pour être en règle : l'entretien de son système d'assainissement est obligatoire afin de ne pas rejeter dans l'environnement une eau polluée ne respectant pas la réglementation (condition d'agrément des filières)

Quelle fréquence ?

Une visite par an suffit.

Chez nous, le contrat d'un système d'assainissement couvre minimum une visite annuelle et tout dépannage (déplacement et main d'œuvre) en cas de dysfonctionnement de la station.